



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2051

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Sauvadet. Monsieur le Premier ministre, les élections régionales ont montré d'abord l'inquiétude et l'angoisse des Français face à une crise dont ils vivent dans leur vie quotidienne les conséquences. Ce sentiment s'est exprimé par un vote sanction incontestable pour la majorité présidentielle,...

M. Frédéric Cuvillier. Et ce n'est pas fini !

M. François Sauvadet. ...mais aussi à travers une abstention très forte et par un vote extrême. Cette abstention et ce vote extrême constituent un message qui s'adresse à l'ensemble des partis politiques et à l'ensemble du Parlement.

Ce que les Français attendent, monsieur le Premier ministre, c'est une exigence plus forte en matière de justice et d'équité sociales. Il ne s'agit pas pour nous, au groupe Nouveau Centre, de remettre en cause la nécessité de la réforme. Les Français savent, au fond d'eux-mêmes, que celle-ci est nécessaire pour notre pays, nécessaire pour garantir l'avenir et la solidarité, et nous devons poursuivre l'effort de réforme. Mais nous considérons que les Français, par ce message, ont dit clairement qu'une réforme ne doit pas et ne peut pas faire l'économie de la justice et de l'équité sociales.

M. Frédéric Cuvillier. Quel aveu !

M. François Sauvadet. Nous avons devant nous plusieurs défis : l'accroissement des déficits publics, la très grande dépendance, les retraites, le pouvoir d'achat des plus fragiles, l'avenir du monde rural comme des quartiers sensibles. À cet égard, la gauche ne pourra pas continuer simplement à surfer sur les mécontentements.

Ce que nous attendons, nous, de cette réforme importante des retraites, qui n'a que trop attendu et à laquelle aucun gouvernement, y compris socialiste, ne s'est vraiment attelé, c'est que la garantie des retraites repose sur un effort juste et partagé. La prise en compte de la pénibilité du travail de chacun sera un des aspects essentiels de la réforme (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC*), de même que, dans la perspective de l'uniformisation des régimes de retraite, la prise en compte des petites retraites et des pensions de réversion qui ne permettent plus à des petites gens de vivre leur quotidien.

Aussi, monsieur le Premier ministre, ma question est simple : quel va être le calendrier de cette réforme et dans quel esprit allez-vous aborder ce chantier à la lumière du récent scrutin ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le président Sauvadet, nous allons ensemble définir le calendrier de la réforme. Il sera très précis, ce qui va amener à avoir une discussion, un dialogue et une concertation très approfondis. La concertation va se dérouler dans les jours qui viennent, jusqu'au début de l'été, puis nous préparerons un texte pour le présenter devant le Parlement à partir du mois de septembre. Cela nous laisse du temps pour discuter des retraites, un sujet fondamental et majeur pour l'avenir des Français, comme vous l'avez dit. C'est la protection de nos systèmes de retraite qui est en jeu. Nous sommes là pour protéger la retraite par répartition. Il faut que les Français puissent bénéficier d'un système de retraite qui les assure pendant toute leur vie. Comme celle-ci dure de plus en plus longtemps, on

doit réfléchir ensemble, sereinement, tranquillement, mais avec beaucoup d'obstination, à l'évolution du système de retraite.

Vous l'avez dit à juste titre, monsieur Sauvadet : nous devons être guidés par un seul souci, celui de l'équité et de la justice sociales.

M. Frédéric Cuvillier. Et le bouclier fiscal ?

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. C'est parce que la réforme sera équitable que les Français la comprendront.

Je suis évidemment ouvert, comme le Premier ministre et le Président de la République, à la plus grande concertation possible. Je rencontrerai bien sûr l'ensemble des organisations syndicales et tous les parlementaires qui souhaiteront s'exprimer sur ce sujet. J'échangerai avec les commissions compétentes et avec celles et ceux qui souhaitent nous éclairer sur la manière de réformer les retraites. Cette réforme se fera dans le consensus, la concertation, le dialogue et l'écoute. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2051

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 mars 2010